Protocole pour protection solaire

Dans le but de nous assurer du bien-être de vos enfants, voici quelques informations concernant diverses protections solaires et leurs applications.

- ✓ À l'école ainsi qu'au service de garde, <u>les élèves appliquent eux-mêmes la crème solaire sous la surveillance</u>

 <u>d'un adulte</u>;
- ✓ Nous recommandons aux parents d'appliquer une crème solaire à leur enfant (surtout en maternelle-jardin) le matin avant le départ pour le service de garde ou l'école afin de maximiser l'effet de protection;
- ✓ Les parents doivent montrer à leur enfant comment bien appliquer leur crème solaire;
- ✓ La crème solaire de votre enfant, avec une protection minimum de FPS 30, doit être identifiée à son nom et gardée dans son sac;
- ✓ Le partage de crème solaire entre les enfants <u>n'est pas permis</u> pour éviter les réactions allergiques;
- ✓ La crème solaire en aérosol est complètement interdite à l'école pour des raisons de sécurité. Nous nous réservons le droit de retirer d'un enfant toute crème solaire en aérosol;
- ✓ Nous recommandons fortement le port d'un chapeau ou d'une casquette;
- ✓ Nous recommandons de choisir des vêtements qui couvrent les épaules et les cuisses, des vêtements légers et amples;
- ✓ Les enseignants et éducateurs rappelleront régulièrement aux élèves quand appliquer leur écran solaire lors d'une activité extérieure (selon le bon jugement de l'enseignant);
- ✓ Lors de jeux d'eau, nous recommandons le port d'un chandail de baignade par-dessus le maillot de bain pour ainsi mieux protéger votre enfant;
- ✓ Nous nous réservons le droit de retirer un enfant de son activité extérieure si nous jugeons que la protection solaire est insuffisante (une protection inadéquate ou l'apparition de rougeurs).

Merci...

L'équipe à la direction École L'Étoile de l'Est

